

On Wed, May 13, 2020 at 4:42 PM Thierry Montant wrote:

Monsieur,

Nous accusons réception de votre message du 27 avril dernier qui a retenu notre meilleure attention.

En réponse nous pouvons vous communiquer les éléments suivants :

- Le Comité de notre institution a chargé notre commission de placement de rédiger notre Charte ESG en collaboration avec un spécialiste externe. Nous espérons pouvoir faire ratifier cette dernière par nos instances l'automne prochain.
- L'exercice des droits de votes pour nos actions suisses est délégué à ETHOS qui applique sans réserve ses principes de vote auxquels nous avons adhéré pour les actions suisses.
- L'exercice des droits de vote pour les actions étrangères est délégué à nos différents gérants qui appliquent leur propre dispositif en matière ESG dans l'intérêt à long terme du client.
- Comme vous le relevez, nous sommes membre actif des Engagement Pool Suisse et International et nous estimons contrairement à vous que le dialogue est certainement la meilleure manière de faire évoluer les choses, les exclusions et le désinvestissement sont à notre sens bien moins productifs que le dialogue. Ce faisant, nous nous intégrons parfaitement dans l'attitude historique de la Suisse qui a toujours mis en avant le dialogue. L'engagement est un travail de longue haleine comme l'est d'ailleurs la mise en œuvre généralisée des pratiques ESG. C'est une illusion et une utopie de croire que nous nous priverons d'énergies fossiles à court terme.
- Concernant nos investissements immobiliers directs, nous avons intégré des principes de durabilité depuis de nombreuses années. Nous privilégions lors des constructions et rénovations les matériaux durables et les installations à basse consommation énergétique. Nous pouvons notamment mentionner le remplacement progressif de nos anciennes chaudières à mazout par des réseaux de chauffage à distance lorsque cela est disponible, l'installation de panneaux solaires en toiture, l'installations généralisées de luminaires à basse consommation, le remplacement des anciennes ventilations, la mise en place de contrats de régulation pour nos chaufferies. Tout cela en maintenant, pour l'instant, la rentabilité du portefeuille immobilier.

En conclusion vous constaterez que notre approche ESG se veut raisonnée et axée sur le long terme seul gage de réussite.

Nous espérons vivement que vous tiendrez compte de ces éléments lors de l'établissement de votre rating et que, le cas échéant, vous publierez ces éléments dans notre évaluation à des fins d'objectivité générale.

Vous remerciant de bien vouloir nous remettre votre version modifiée avant émission, nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

T. Montant

CP Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et des établissements pénitentiaires  
Route de Chancy 10  
1213 PETIT-LANCY